

Prévenir les défaillances d'entreprises avant qu'il ne soit trop tard

Le GPA 18 aide les entrepreneurs en difficulté à rebondir. L'enjeu : détecter les entreprises le plus tôt possible pour éviter les défaillances.

En redressement judiciaire en mai 2024 puis en liquidation un mois plus tard. Cette commerçante berruyère, à la tête d'instituts de soins franchisés, a fait les frais d'un retournement de conjoncture après le Covid, qui s'est ajouté à la baisse de fréquentation d'une galerie commerciale où elle avait été poussée à ouvrir une boutique sans que ses charges de loyers ni les coûts imposés par sa franchise ne diminuent.

Prise à la gorge, elle n'était pourtant pas novice dans le commerce, après plus vingt d'activité dans ce secteur.

J'aurai dû tirer le sonnette d'alarme plus tôt. Si je n'avais pas été accompagnée, je me serai enfoncée encore plus avec des dettes importantes

Cette aide, elle l'a trouvée au GPA 18, le Groupement de prévention agréé du Cher qui l'a accompagnée chez un avocat puis au tribunal de commerce « car émotionnellement, c'est compliqué », avoue-t-elle. En fermant son commerce de la galerie commerciale et en se séparant de deux apprentis, elle a quitté son enseigne franchisée, avec qui elle est en procès, pour se concentrer sur sa boutique indépendante, en centre-ville de Bourges. « Je suis libre, j'ai la volonté de repartir », assure-t-elle.

« Rien faire n'aurait fait qu'accentuer ses difficultés », reprend Norbert Martinez, président du GPA 18. Créé en 2019 à l'initiative de l'association Egee et la CPME, agréée par la préfecture et financée par la Région, cette structure a accompagné 286 entreprises en difficulté en six ans. En 2024, les 67 entreprises épaulées représentaient 11 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulés et 165 salariés hors gérants.

Un chiffre en hausse parce que le GPA 18 est mieux identifié et que les défaillances plus précoces - ne cessent d'augmenter. Une vigilance accrue est d'ailleurs portée sur les microentrepreneurs. « En 2025, l'objectif est d'aller chercher le plus tôt possible les informations » pour prévenir les défaillances, se projette Norbert Martinez.

Hausse des faillites en Centre-Val de Loire et crainte d'un effet domino

Le GPA 18 s'appuie sur des lanceurs d'alerte, notamment les chambres consulaires ou les intercommunalités que le groupement entend mieux mobiliser. Les secteurs de la construction et du commerce représentent près de la moitié des entreprises accompagnées, des TPE exposées à des problèmes de chiffre d'affaires ou de trésorerie.

Le GPA 18 épiluche les bilans, négocie avec les services fiscaux, dépassionne les relations avec les banques pour tenter de redresser la situation. Il les accompagne aussi au tribunal de commerce qui a un rôle de prévention.

On leur fait comprendre qu'ils ne sont pas seuls. Mais on ne prend pas la place de l'entrepreneur.

Une quinzaine de conseillers, anciens dirigeants d'entreprise, donnent de leur temps pour apporter des mesures correctives de gestion, faire un suivi comptable, prodiguer des conseils commerciaux ou de marketing. Selon le GPA 18, 75 à 80 % des entreprises arrivent ainsi à pérenniser leur activité.

